



**Service technique
constructeur**

09 70 80 92 12

N° non surtaxé

Feuillet blanc : exemplaire Société

Feuillet bleu : exemplaire Client

Contrat ou avenant* d'Entretien appareils à gaz e.l.m leblanc, Bosch et marques affiliées

*Rayez la mention inutile

N° Contrat

5671949

N° Chrono

Le présent contrat est souscrit par ☒ Propriétaire ☐ Locataire⁽¹⁾

Merci d'écrire en lettres capitales.

Proposition de contrat faite le 21/03/2018

☒ M ☐ Mme ☐ Mlle Nom QUEVAREZ Prénom ERWAN

Adresse 47 RUE DE LA GAYNE

Code Postal 31650 Ville SAINTE ORENS DE GAMEVILLE

Téléphone 0643630688 Portable⁽²⁾ Email erwan@quevarec.fr

(1) Inscrire nom, adresse et n° de tél. du Propriétaire :

(2) Ce numéro est confidentiel et destiné uniquement à la société e.l.m. leblanc et pour l'envoi de SMS de rappel, 48 heures avant le rendez-vous prévu pour l'entretien de l'appareil dans le cadre de ce contrat. Conformément à la Loi "Informatique & Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Cochez la case de votre choix de Contrat d'Entretien :

☐ Contrat INITIAL

Contrat proposé exclusivement pour les appareils à gaz neufs installés depuis moins de 2 ans, comprenant une visite annuelle d'entretien obligatoire, les frais de main d'œuvre et déplacement ainsi que les pièces de rechange.

PRIX HT TAUX TVA TVA PRIX TTC

☒ Contrat SÉCURITÉ

Une visite annuelle d'entretien obligatoire, en conformité avec l'arrêté du 15 septembre 2009 (JO du 31/10/09), comprenant l'entretien, le contrôle des paramètres de fonctionnement et de sécurité de votre chaudière ou chauffe-bains en 12 points.

- | | |
|--|---|
| 1) Vérification de l'état, de la nature et de la géométrie du conduit de raccordement de l'appareil. | 8) VMC gaz : vérification du dispositif individuel de sécurité et nettoyage du conduit de raccordement. |
| 2) Nettoyage du corps de chauffe, de la veilleuse et de l'extracteur (si présent dans l'appareil). | 9) Vérification du dispositif d'anti-refoulement des fumées (si présent). |
| 3) Démontage et nettoyage du brûleur. | 10) Chaudière avec ballon à accumulation : vérification des anodes et des accessoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci. |
| 4) Vérification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil. | 11) Contrôle de l'étanchéité des raccords et des joints. |
| 5) Vérification et réglage éventuel du débit gaz. | 12) Vérification du CO ambiant. |
| 6) Vérification fonctionnelle du circulateur du chauffage (si présent dans l'appareil). | |
| 7) Vérification et réglage des organes de régulation (si présent dans l'appareil). | |

PRIX HT TAUX TVA TVA PRIX TTC

116,70 5,5% 6,42 123,12

+ Main-d'œuvre et déplacement compris.

☐ Contrat CONFORT

Prestations du contrat
SÉCURITÉ

+ Remplacement du corps de chauffe et du brûleur compris⁽¹⁾.

PRIX HT TAUX TVA TVA PRIX TTC

☐ Contrat SÉRÉNITÉ

Prestations du contrat
CONFORT

+ Autres pièces de rechange comprises⁽¹⁾
(hors ballon et accessoires externes).

PRIX HT TAUX TVA TVA PRIX TTC

☐ Contrat SÉRÉNITÉ PLUS

Prestations du contrat
SÉRÉNITÉ

+ Autres pièces de rechange, ballon et accessoires e.l.m. leblanc, Bosch et marques affiliées⁽¹⁾.

PRIX HT TAUX TVA TVA PRIX TTC

+ Entretien du ballon, de la régulation et des accessoires e.l.m. leblanc, Bosch et marques affiliées

Attestation TVA Réduite ☐ Déjà fournie ☐ Non fournie (dans ce cas, remplir l'attestation de TVA jointe)

Mode de paiement (cocher la case de votre choix)

☒ Chèque à l'ordre d'e.l.m. leblanc

☐ Prélèvement mensuel

☐ Prélèvement annuel

Joindre à ce formulaire l'autorisation de prélèvement SEPA complétée, signée et accompagnée de votre RIB

PRIX HT TAUX TVA TVA PRIX TTC

116,70 5,5% 6,42 123,12

A remplir pour prélèvement mensuel.

Préalablement à la signature du présent contrat, le souscripteur atteste avoir pris connaissance des Conditions générales d'entretien figurant au verso du contrat et qui constituent partie intégrante du présent contrat d'entretien ainsi que, le cas échéant, des conditions de souscription à l'offre de prélèvement mensuel figurant dans la plaquette contrat.

Adresse de l'installation (éventuellement nom du locataire) :

(ne rien indiquer s'il s'agit de la même adresse que le souscripteur)

Nom QUEVAREZ

Adresse 47 RUE DE LA GAYNE

Code postal 31650 Ville SAINTE ORENS DE GAMEVILLE

☐ Immeuble Escalier 1 Etage 1

☐ Pavillon Porte 1 Code porte 1

Date d'installation 20/10/16 Réf. de l'appareil 7716709456

Numéro de série 58901659 041192

Date d'effet du contrat 21/03/18

Fait à : ST ORENS

Le : 21/03/2018

Signature du souscripteur précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Fait à : ST ORENS DE GAMEVILLE

Le : 21/03/2018 TECH 696

Pour e.l.m. leblanc :

(1) La nécessité du remplacement est laissée à l'avis du constructeur ou de son représentant. Si le contrat d'entretien n'est pas souscrit à la mise en service, une révision pourra être nécessaire et le contrat prendra effet au lendemain de cette révision.

e.l.m. leblanc SAS au capital de 14.081.225,40 € - 542 097 944 006 81 - R.C.S. Bobigny - APE 2521 Z - N° TVA : FR 89542097944 - TVA acquittée sur les débits. Siège social : 124, 126 rue de Stalingrad - 93711 DRANCY CEDEX.

Ce document vaut facture. Fait en 2 exemplaires originaux.